



ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

Dossier INSCRIPTION

Secrétariat

**Vous voudrez bien, dès CONFIRMATION DE L'INSCRIPTION,
IMPRIMER- EN RECTO UNIQUEMENT - COMPLETER et NOUS
ENVOYER ce dossier accompagné des justificatifs demandés
par courrier UNIQUEMENT.**

Dossier suivi par
Nathalie Hervé
Téléphone
02 99 16 80 80

Mél.
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles
B.P. 80304
35803 DINARD CEDEX

Site internet
www.lyceehotelierdinard.fr

Vous trouverez dans ce dossier les documents suivants :

1. – **JOINDRE OBLIGATOIREMENT** :
 - copie CARTE NATIONALE d'IDENTITE de l'élève ;
 - copie LIVRET de FAMILLE ;
 - jugement en cas de séparation des parents
2. Fiche d'urgence - **JOINDRE en double** exemplaire la photocopie de l'ATTESTATION d'IMMATRICULATION à la SECURITE SOCIALE au numéro et nom propre de l'enfant + attestation Mutuelle du responsable légal (à fournir chaque année si changement) ;
3. Autorisation parentale de sortie pour **les élèves mineurs** ;
4. Engagements pour **les élèves majeurs** ;
5. Accusé de réception des règlements et charte ;
6. Droit à l'image ;





**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Secrétariat

Dossier suivi par
Nathalie Hervé
Téléphone
02 99 16 80 80

Mél.
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles
B.P. 80304
35803 DINARD CEDEX

Site internet
www.lyceehotelierdinar.fr



INSCRIPTION (POUR LES NOUVEAUX ELEVES)

A compléter en MAJUSCULE

RENSEIGNEMENTS ELEVE

Nom : Prénom : Date de naissance :
Code département de naissance : Commune de naissance :

Nationalité : Sexe : M F

N° portable élève : Courriel élève :

Adresse de l'élève si différente de celle du responsable légal :

Code postal : Commune : Pays :

Scolarité à la rentrée de SEPTEMBRE 2024

Classe : **Spécialité** :

Classe > MAN, 1BTS,CS.

Spécialité >Sommellerie, Bar, AR pour les CS, MHR pour les BTS

Langues vivantes : LV 1 : LV 2 :

Initiation Chinois (uniquement pour MAN et BTS) OUI NON

Scolarité précédente (2023/2024) (ou activité pour les non scolarisés)

Nom de l'établissement :

Ville : Code département :

Formation : Classe :

Langues vivantes : LV 1 : LV 2 :

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES

Pour la codification (1), (2), (3), voir page annexe

LEGAL :

Nom : Prénom : Lien de parenté (1) :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

☎ domicile¹ : ☎ travail : ☎ portable :

@ courriel : @

Situation emploi (2) : Profession : Code (3) :

A contacter en priorité

Communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves : OUI NON

LEGAL :

Nom : Prénom : Lien de parenté (1) :

Adresse :

Code postal : Commune : Pays :

☎ domicile : ☎ travail : ☎ portable :

@ courriel : @

Situation emploi (2) : Profession : Code (3) :

A contacter en priorité

Communication de votre adresse aux associations de parents d'élèves : OUI NON

¹ Les numéros de portable et les mèls sont TRES IMPORTANTS, nous signaler tout changement.

Lien avec l'élève* : :civilité : Mme M.
Nom : Prénom : Lien de parenté (1) :
Adresse :
Code postal : Commune : Pays :
☎ domicile² : ☎ travail : ☎ portable :
@ courriel : @

*La personne en charge lorsqu'elle existe, est différentes de représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire. Le lien avec l'élève est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide sociale à l'enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex : beau-parent).

Autre personne à prévenir

Nom : Prénom : Lien de parenté (1) :
☎ domicile : ☎ travail : ☎ portable :

>Votre enfant a-t-il bénéficié d'un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) dans sa scolarité précédente ? OUI NON

si oui, demandez-vous son renouvellement ? OUI NON

si oui, joindre les documents : PAP, grille pédagogique, bilan...

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus
Date : signature

| (1) LIEN DE PARENTÉ | | (2) SITUATION EMPLOI | |
|--|----|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Père ou Mère • Tuteur • Autre membre de la famille • Elève lui-même • DDASS • Autre cas | | <ul style="list-style-type: none"> 1- Occupe un emploi 2- Au chômage 3- Préretraité – Retraité 4- Autre situation | |
| (3) | | | |
| | 10 | AGRI EXPL | AGRICULTEUR EXPLOITANT |
| | 21 | ARTISAN | ARTISAN |
| | 22 | COMMERCANT | COMMERCANT ET ASSIMILE |
| | 23 | CHEF ENTRP | CHEF ENTREPRISE DE DIX SALARIES OU PLUS |
| | 31 | P.LIBERALE | PROFESSION LIBERALE |
| | 33 | CADRE FP | CADRE DE LA FONCTION PUBLIQUE |
| | 34 | PROF & ASS | PROFESSEUR ET ASSIMILE |
| | 35 | INFO ARTS | PROFESSION INFORMATION, ARTS, SPECTACLE |
| | 37 | CADRE ADMI | CADRE ADMINIS. ET COMMERC.D'ENTREPRISE |
| | 38 | INGENIEUR | INGENIEUR - CADRE TECHN. D'ENTREPRISE |
| | 42 | INSTIT | INSTITUTEUR ET ASSIMILE |
| | 43 | PI-SANTE | PROFESSION INTERM. SANTE-TRAVAIL SOCIAL |
| | 44 | CLERGE | CLERGE, RELIGIEUX |
| | 45 | PI-ADM FP | PROFESSION INTERM. ADM. FONCT. PUBL. |
| | 46 | PI-ADM ENT | PROFESSION INTERM. ADM.-COMMERCE ENTR. |
| | 47 | TECHNICIEN | TECHNICIEN |
| | 48 | CONTREMAIT | CONTREMAITRE, AGENT DE MAITRISE |
| | 52 | EMPLOYE FP | EMPL.CIVIL - AGENT SERVICE FONCT. PUBL. |
| | 53 | POLICIER | POLICIER ET MILITAIRE |
| | 54 | EMPLOY.ENT | EMPLOYE ADMINISTRATIF D'ENTREPRISE |
| | 55 | EMPLOY.COM | EMPLOYE DE COMMERCE |
| | 56 | SERV DIREC | PERSON. SERVICE DIRECT AUX PARTICULIERS |
| | 61 | OUVRIER Q | OUVRIER QUALIFIE |
| | 66 | OUVRIER NQ | OUVRIER NON QUALIFIE |
| | 69 | OUVRIER AG | OUVRIER AGRICOLE |
| | 71 | R.AGRI EXP | RETRAITE AGRICULTEUR EXPLOITANT |
| | 72 | R.ARTI COM | RETRAITE ARTISAN, COMMERC.CHEF ENTREP. |
| | 73 | R.CADRE PI | RETRAITE CADRE, PROFES.INTERMEDIAIRE |
| | 76 | R.EMPL OUV | RETRAITE EMPLOYE ET OUVRIER |
| | 81 | CHOM JMS T | CHOMEUR N'AYANT JAMAIS TRAVAILLE |
| | 82 | SANS ACTIV | PERSONNE SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE |
| | 99 | NON RENSGN | NON RENSEIGNEE (INCONNUE OU SANS OBJET) |

FICHE DE RENSEIGNEMENTS : information famille

A quoi sert cette fiche ?

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement pour gérer la scolarité de votre enfant (inscription, changement d'établissement, affectation, inscription aux examens, etc.) et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement intervenant en cours d'année.

Qu'est-ce que l'application Siècle ?

Les informations que vous fournissez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans **Siècle** (système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements) dont la finalité principale est la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants scolarisés dans les collèges, les lycées ou les établissements régionaux d'enseignement adapté. Ce traitement a également une finalité de pilotage aux niveaux national et académique.

Siècle constitue un traitement de données à caractère personnel mis en oeuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse pour l'exécution d'une mission d'intérêt public au sens du e) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD).

Le ministère s'engage à traiter vos données à caractère personnel dans le respect de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que du RGPD.

Outre les données collectées au moyen de cette fiche, l'établissement peut saisir dans Siècle des données relatives aux bourses, à la vie scolaire, aux évaluations, à l'orientation et à la gestion financière de votre enfant.

Sont destinataires de ces données :

- **Au niveau de l'établissement** : le chef d'établissement et son adjoint, les agents administratifs habilités chargés de la gestion des dossiers, les conseillers principaux d'éducation, les assistants d'éducation, les enseignants et les psychologues de l'éducation nationale ; dans le cadre des élections des parents d'élèves, les représentants des associations de parents d'élèves sont destinataires des nom, prénom et sexe des élèves et des apprentis ainsi que des données d'identification et de l'adresse de leurs responsables lorsque ces derniers y consentent.
- **Au niveau départemental** : le directeur académique des services de l'éducation nationale et les inspecteurs de l'éducation nationale chargés de l'information et de l'orientation.
- **Au niveau académique** : les agents habilités des services de gestion, des services académiques d'information et d'orientation, des services statistiques académiques et des services académiques des bourses et les agents habilités de la mission de lutte contre le décrochage scolaire.
- **Dans les centres d'information et d'orientation** : les directeurs des centres d'information et d'orientation du ressort des établissements, les psychologues de l'éducation nationale et les personnels administratifs habilités par les directeurs des centres d'information et d'orientation.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition définis par les articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces démarches peuvent être effectuées, soit par courriel ou courrier auprès du chef d'établissement, soit auprès du délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse, grâce à l'un des moyens ci-dessous :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr

- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>

- ou par courrier adressé au : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)

110, rue de Grenelle

75357 Paris Cedex 07

• Au sein des collectivités territoriales :

- dans le cadre du contrôle de l'obligation scolaire, les maires des communes de résidence des élèves et des apprentis sont destinataires des nom, prénom, sexe et date de naissance des élèves et des apprentis ;

- dans le cadre de conventions de partenariat relatives à l'octroi d'aide à la restauration, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom et prénom des élèves, apprentis et étudiants ainsi que des nom, prénom et adresse de leurs responsables ;

- dans le cadre de l'attribution d'une aide à la scolarité, les agents habilités de la collectivité territoriale de rattachement sont destinataires des nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève, des informations relatives aux aides financières ainsi que des nom, prénom, adresse, profession et revenus de leurs responsables ainsi que du quotient familial ;

- dans le cadre de l'attribution d'une bourse, les agents habilités de la collectivité locale sont destinataires des informations suivantes : nom, prénom, date de naissance, classe de l'élève et montant de la bourse ainsi que des nom, prénom, adresse, profession, informations bancaires et nombre d'enfants à charge des représentants légaux.

L'ensemble des informations recueillies sont conservées jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans l'établissement.

Comment exercer vos droits ?

Vous pouvez exercer les droits d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition définis par les articles 15, 16, 18 et 21 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Ces démarches peuvent être effectuées, soit par courriel ou courrier auprès du chef d'établissement, soit auprès du délégué à la protection des données du ministère de l'éducation et de la jeunesse, grâce à l'un des moyens ci-dessous :

- à l'adresse électronique suivante : dpd@education.gouv.fr

- via le formulaire de saisine en ligne : <http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD>

- ou par courrier adressé au : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)

110, rue de Grenelle

75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, même après avoir adressé une réclamation au ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité de déposer une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex 07.

Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.



ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

**FICHE D'URGENCE
A L'ATTENTION DES PARENTS**

Infirmierie

Élève, NOM : Prénom :
Né(e) le : Classe 2024/25 :
N° de Sécurité Sociale **de l'élève** :

Responsable légal de l'élève : Père, Mère, Autre (préciser) :

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :, Commune :

Mutuelle : - Nom :, - N° d'adhérent :

Adresse :

Responsable légal de l'élève : Père, Mère, Autre (préciser) :

Nom, Prénom :

Adresse :

Code postal :, Commune :

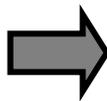
En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant un maximum de numéros de téléphone pour vous joindre.

1 :

3 :

2 :

4 :



En cas d'urgence, un élève est orienté et transporté par les services d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Date du dernier rappel de **vaccin antitétanique** :

Toute situation de santé (maladie, allergie, traitement, prises en charges spécifiques, PAI, doit être portée à la connaissance des infirmières.

**Merci de nous les adresser sous enveloppes fermée et notifiée :
INFIRMERIE – CONFIDENTIEL.**



ACADÉMIE DE RENNES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ELEVE MINEUR

Vie Scolaire

Je, soussigné(e), NOM : Prénom :
Adresse :

Code postal : Commune :

Dossier suivi par
Vie scolaire
Téléphone
02 99 16 80 80

Responsable légal de l'élève :

Nom Prénom :

Classe 2024/25 :

Les élèves ne résidant pas chez leurs parents doivent indiquer l'adresse précise de leur logement :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Mél.
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles
B.P. 80304
35803 DINARD CEDEX

Site internet
www.lyceehotelierdinard.fr





ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

ELEVES MAJEUR

Vie Scolaire

ENGAGEMENT CONCERNANT L'ÉLÈVE MAJEUR ET SA FAMILLE

(élève ayant plus de 18 ans à la rentrée scolaire, ou qui aura 18 ans dans le courant de l'année scolaire)

Dossier suivi par
Vie scolaire
Téléphone
02 99 16 80 80

Mél.
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles
B.P. 80304
35803 DINARD CEDEX

Site internet
www.lyceehotelierdinard.fr



Je, soussigné(e), NOM : Prénom :

Né(e) le :, Classe 2024/25 :

N° de téléphone portable de l'élève (obligatoire) :

➤ Déclare, à compter de ma majorité :

a) Être à la charge de mes parents

b) Être à la charge d'une autre personne

NOM, Prénom et adresse exacte du responsable financier :

.....
.....
.....
.....

c) Être mon propre responsable financier

Dans ce dernier cas, désire, à compter de ma majorité, accomplir personnellement les actes suivants :

- Inscription, démission, choix d'orientation, suivi de scolarité
- Justification d'absences, autorisation de sorties

Les élèves demi-pensionnaires ne résidant pas chez leurs parents doivent indiquer l'adresse précise de leur logement :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone :

Je m'engage, comme élève majeur, à respecter le règlement intérieur.

Fait à, le

Signature de l'élève,

Je soussigné(e), - **père**, - **mère**, - **responsable financier**(*), déclare avoir pris connaissance des présentes dispositions.

J'accepte de me porter caution des frais de scolarité et d'hébergement de mon enfant et de les régler dans les délais.

Fait à, le

Signature du responsable,

* rayer la mention inutile



ACADÉMIE
DE RENNES

Liberté
Égalité
Fraternité

ACCUSE DE RECEPTION

Vie Scolaire

Dossier suivi par
Vie scolaire
Téléphone
02 99 16 80 80

Mél.
ce.0350005r@ac-rennes.fr

33, rue des Ecoles
B.P. 80304
35803 DINARD CEDEX

Site internet
www.lyceehotelierdinard.fr



Je, soussigné(e), NOM : Prénom :

Classe 2024/25:

Reconnais avoir reçu (ou téléchargé) un exemplaire des documents suivants :

- Règlement intérieur ;
- Charte informatique ;
- Règlement de l'internat (uniquement pour les élèves internes).

Après en avoir pris connaissance, je m'engage à m'y conformer tout au long de ma présence dans l'établissement.

Fait à, le
Signature de l'élève,
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Je soussigné(e), responsable légal de l'élève susnommé, déclare avoir pris connaissance des présentes dispositions.

Fait à, le
Signature du responsable,
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

Autorisation de captation et de diffusion de l'image (personne mineure)

Descriptif du projet

audiovisuel

| | |
|---|---|
| Présentation du projet (et du projet pédagogique concerné le cas échéant) | Photographies individuelles des élèves en début d'année scolaire, en vue de bénéficier des photos des élèves sur l'espace Pronote du lycée, et aussi de pouvoir constituer des trombinoscopes des classes. |
| Date(s) et lieu(x) d'enregistrement | Début d'année scolaire Lycée Hôtelier de Dinard, Yvon Bourges |
| Nom et adresse de l'école, de l'établissement, ou du service | Lycée hôtelier de Dinard, Yvon Bourges |
| Producteur (si différent) (nom, adresse, statut juridique) | |

Modes d'exploitation

| | | | |
|--|----------------|--|---------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion ou projection collective | Durée : | <input type="checkbox"/> Pour un usage collectif dans les classes des élèves enregistrés <input type="checkbox"/> Usages de communication externe de l'institution <input checked="" type="checkbox"/> Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion en ligne | Durée : | <input type="checkbox"/> Radio <input type="checkbox"/> Télévision <input type="checkbox"/> Internet (monde entier) <input checked="" type="checkbox"/> Intranet (accès par authentification) Préciser le(s) site(s) et/ou canaux numériques : Espace numérique de vie scolaire PRONOTE | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre support | Durée : | <input type="checkbox"/> CD / DVD <input checked="" type="checkbox"/> Impression papier <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : fichiers de renseignements Destinataires : professeurs et personnels administratifs, de vie scolaire, médico-sociaux, d'orientation | Prix : |

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive.

Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix de la personne susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Consentement de l'élève (dès qu'il sait lire et écrire)

| | |
|--|--|
| Nom de l'élève : Prénom : Classe 2024/25 : | On m'a expliqué et j'ai compris à quoi servait ce projet et qui pourrait voir, et je suis d'accord pour que l'on enregistre, pour ce projet mon image. <p style="text-align: right;">Date et signature de l'élève mineur :</p> |
| Autorisation des titulaires de l'autorité parentale Je soussigné(e) : <i>(Prénom, NOM) :</i> reconnais expressément que le mineur ci-dessus désigné n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image, son nom. Je donne mon accord pour la fixation et l'utilisation, sans aucune contrepartie financière, de son image, dans le cadre exclusif du projet ci-dessus exposé et pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés. Cette autorisation exclut toute autre utilisation, notamment dans un but commercial ou publicitaire. Elle est consentie avec les réserves suivantes : <input type="checkbox"/> floutage du visage (*) <input type="checkbox"/> image de groupe exclusivement (*) <input type="checkbox"/> pas de mention du nom (*) <input type="checkbox"/> pas de mention du prénom (*) (*) mentions à cocher ou rayer <p style="text-align: right;">Date et signature</p> | Je soussigné(e) : <i>(Prénom, NOM) :</i> reconnais expressément que le mineur ci-dessus désigné n'est lié par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de son image, son nom. Je donne mon accord pour la fixation et l'utilisation, sans aucune contrepartie financière, de son image, dans le cadre exclusif du projet ci-dessus exposé et pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés. Cette autorisation exclut toute autre utilisation, notamment dans un but commercial ou publicitaire. Elle est consentie avec les réserves suivantes : <input type="checkbox"/> floutage du visage (*) <input type="checkbox"/> image de groupe exclusivement (*) <input type="checkbox"/> pas de mention du nom (*) <input type="checkbox"/> pas de mention du prénom (*) (*) mentions à cocher ou rayer <p style="text-align: right;">Date et signature</p> |

Autorisation de captation et de diffusion de l'image (personne majeure)

Descriptif du projet

audiovisuel

| | |
|---|---|
| Présentation du projet (et du projet pédagogique concerné le cas échéant) | Photographies individuelles des élèves en début d'année scolaire, en vue de bénéficier des photos des élèves sur l'espace Pronote du lycée, et aussi de pouvoir constituer des trombinoscopes des classes. |
| Date(s) et lieu(x) d'enregistrement | Début d'année scolaire Lycée Hôtelier de Dinard, Yvon Bourges |
| Nom et adresse de l'école, de l'établissement, ou du service | Lycée hôtelier de Dinard, Yvon Bourges |
| Producteur (si différent) (nom, adresse, statut juridique) | |

Modes d'exploitation

| | | | |
|--|----------------|--|---------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion ou projection collective | Durée : | <input type="checkbox"/> Pour un usage collectif dans les classes des élèves enregistrés <input type="checkbox"/> Usages de communication externe de l'institution <input checked="" type="checkbox"/> Autres usages institutionnels à vocation éducative, de formation ou de recherche | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Diffusion en ligne | Durée : | <input type="checkbox"/> Radio <input type="checkbox"/> Télévision <input type="checkbox"/> Internet (monde entier) <input checked="" type="checkbox"/> Intranet (accès par authentification) Préciser le(s) site(s) et/ou canaux numériques : Espace numérique de vie scolaire PRONOTE | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Autre support | Durée : | <input type="checkbox"/> CD / DVD <input checked="" type="checkbox"/> Impression papier <input checked="" type="checkbox"/> Autre (préciser) : fichiers de renseignements Destinataires : professeurs et personnels administratifs, de vie scolaire, médico-sociaux, d'orientation | Prix : |

Le producteur de l'œuvre audiovisuelle créée ou le bénéficiaire de l'enregistrement exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre/cet enregistrement. L'œuvre/l'enregistrement demeurera sa propriété exclusive.

Le producteur/le bénéficiaire de l'autorisation, s'interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Il s'interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, de l'enregistrement de l'image et/ou de la voix de la personne susceptible de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

| | |
|---|--|
| <p>Autorisation de la personne majeure</p> <p>Nom :</p> <p>Prénom :</p> <p>Classe 2024/25 (si élève) :</p> <p>Fonction (si adulte) :</p> | <p>Je soussigné(e) : (Prénom, NOM) :</p> <p>déclare être majeur(e) ou mineur(e) émancipé(e). Je reconnais expressément que je ne suis lié(e) par aucun contrat exclusif pour l'utilisation de mon image, mon nom. J'ai compris à quoi servait ce projet et qui pourrait voir/entendre cet enregistrement.</p> <p>Je donne mon accord pour la fixation et l'utilisation, sans aucune contrepartie financière, de mon image, dans le cadre exclusif du projet ci-dessus exposé et pour les modes d'exploitation ci-dessus désignés. Cette autorisation exclut toute autre utilisation, notamment dans un but commercial ou publicitaire. Elle est consentie avec les réserves suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> floutage du visage (*) <input type="checkbox"/> image de groupe exclusivement (*) <input type="checkbox"/> pas de mention du nom (*) <input type="checkbox"/> pas de mention du prénom (*)</p> <p>(*) mentions à cocher ou rayer</p> <p style="text-align: right;">Date et signature</p> |
|---|--|

**Note d'information aux parents d'élèves
des établissements scolaires du 1er et du 2d degré**

**DISPOSITIF DÉPARTEMENTAL « ORSEC-IODE »
DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODURE DE POTASSIUM AUX ÉLÈVES**

Le Préfet d'Ille-et-Vilaine a élaboré un dispositif départemental «**ORSEC IODE**» qui prévoit la distribution de comprimés d'iode à la population dans l'hypothèse où un nuage radioactif traverserait le département d'Ille-et-Vilaine.

Le département d'Ille-et-Vilaine ne dispose pas d'installation nucléaire sur son territoire. Néanmoins, il pourrait éventuellement être concerné par des rejets radioactifs provenant d'installations situées en France ou à l'étranger.

Ainsi, en cas d'accident majeur et en applications de consignes nationales, le Préfet peut décider d'activer le dispositif « ORSEC IODE ». En Ille-et-Vilaine, il a été décidé d'associer étroitement les établissements scolaires à la mise en œuvre de ce dispositif, depuis la rentrée scolaire de 2013.

Quand et comment se met en place un dispositif ORSEC*-IODE ?

Ce dispositif, qui a été mis en place dès 1998, **prépare aux éventuelles situations d'urgence** en prévoyant des actions de nature à limiter les conséquences d'une émission de substances radioactives. Ainsi, si des rejets radioactifs contiennent des iodes radioactifs (iode 131 et iodes à vie courte), la prise de comprimés d'iodure de potassium constitue une action complémentaire de protection des populations dans les zones susceptibles d'être contaminées par ce radionucléide. La prise de ces comprimés empêche en effet la concentration de l'iode radioactif par la thyroïde.

Les autres mesures pouvant être décidées par les autorités sont les suivantes : mise à l'abri, évacuation, restrictions de consommation d'eau et d'aliments, etc.

Lors de l'activation du dispositif « ORSEC IODE » par le Préfet, la population du département est appelée à récupérer les comprimés d'iode dans un lieu défini par le Maire qui est l'autorité chargée de la distribution des comprimés d'iodure de potassium.

* **Le dispositif national « ORSEC » (Organisation de la Réponse de Sécurité Civile)** est un dispositif national qui définit une organisation des secours sous l'autorité du préfet, répartie entre différents services et adaptée à la nature et l'ampleur de l'événement. La Préfète de département veille à alerter la population, gère la crise et assure la mission de retour à la normale.

Le rôle des chefs d'établissement et des directeurs d'école :

En cas, et seulement en cas d'activation du dispositif par le Préfet, dans les établissements scolaires, chaque responsable d'établissement (directeur d'école, principal, proviseur) récupérera, dans le lieu prédéfini par la mairie, le stock nécessaire de comprimés pour ses élèves et procédera à leur distribution.

Pour être pleinement efficace, cette prise doit se situer juste avant ou peu de temps après l'inhalation

de l'iode radioactif : son efficacité est maximale s'il est ingéré 1 heure avant l'exposition aux éléments radioactifs et au plus tard **8 heures après exposition**.

Les comprimés seront distribués uniquement et immédiatement à la demande du représentant de l'État dans le département : le préfet.

Attention : cette distribution d'iode aux élèves par l'établissement scolaire ne pourra s'effectuer que si les parents ont signé une attestation parentale en début d'année scolaire.

Cette **attestation parentale** vous est donc remise afin d'autoriser ou non les chefs d'établissements et/ou directeurs d'école à dispenser ces comprimés aux élèves selon les préconisations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Cette autorisation sera conservée dans le dossier de l'élève et devra être renouvelée lors de chaque rentrée scolaire.

Posologie :

Une seule prise de comprimés est suffisante.

- pour les enfants de 1 mois à 3 ans : ½ comprimé ;
- pour les enfants de 3 à 12 ans : 1 comprimé ;
- pour les enfants de plus de 12 ans, les adultes (y compris les femmes en enceintes) : 2 comprimés.

Les comprimés sont quadri-sécables. Ils sont à avaler ou à dissoudre dans de l'eau, du lait ou du jus de fruit.

Précaution médicale :

Les personnes ayant **une allergie connue à l'iode et les personnes traitées pour leur glande thyroïde** doivent dès à présent prendre conseil auprès de leur médecin, sans attendre qu'une alerte soit donnée par les autorités.

En cas d'absorption de comprimés d'iode, qui se fera uniquement sur ordre du préfète, il sera recommandé aux personnes ayant un antécédent ou une pathologie de la thyroïde en cours de consulter un médecin aussitôt que possible après la prise du traitement par l'iodure de potassium.

Contre-indications :

Les contre-indications de cette prise de comprimé sont rares. Les parents dont l'enfant aurait une contre-indication spécifique à la prise de ce comprimé sont invités à ne pas signer l'autorisation.



PRÉFET D'ILLE-ET-VILAINE

**DISTRIBUTION DE COMPRIMÉS D'IODURE DE POTASSIUM
AUX ÉLÈVES DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES
D'ILLE-ET-VILAINE**

Je soussigné(e) M.....

Responsable légal de l'enfant :.....

Niveau de classe :.....

AUTORISE / N'AUTORISE PAS (1)

Le chef d'établissement ou son représentant de l'école / collège / lycée (1)

.....

à donner des comprimés d'iodure de potassium à notre fils / fille (1), interne / demi-pensionnaire (1) de l'établissement, **à la suite du déclenchement du dispositif « ORSEC-IODE » par la Préfète d'Ille-et-Vilaine.**

Cette attestation sera conservée par l'établissement dans le dossier de mon enfant et renouvelée chaque année.

Fait à Le.....

Signature

(1) rayer la mention inutile